



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur de la santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

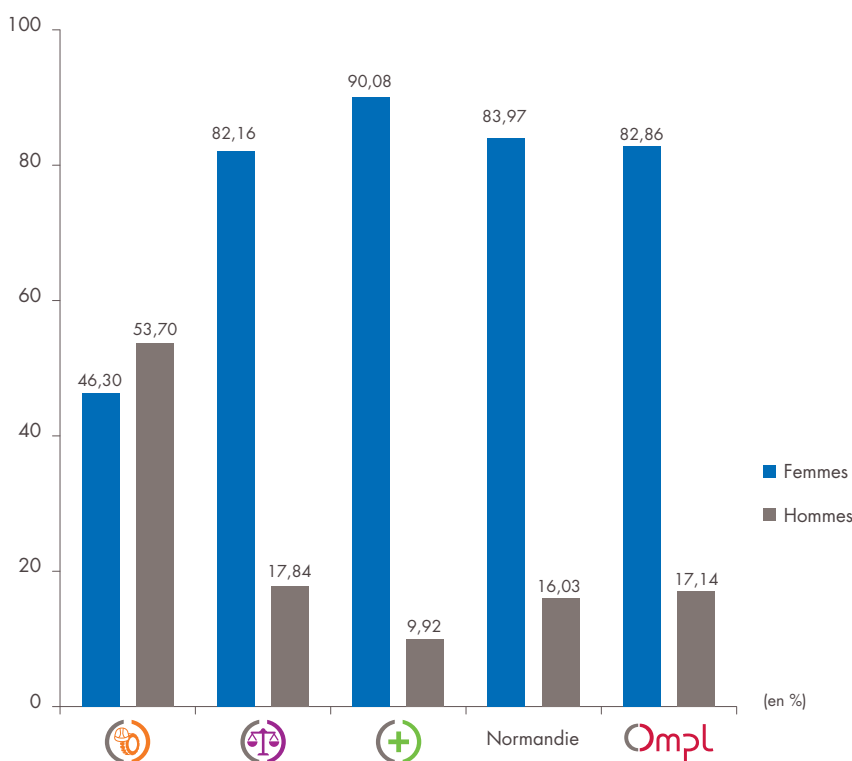


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 80 % DES BRANCHES

La région regroupe 4,59 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la neuvième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (11,43 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 52,95 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,12 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (64,39 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (76,45 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets médicaux et laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé ¹	Total
	982	46,30	1 139	53,70	170	2291
	647	53,34	566	46,66	0	1 213
	ND	ND	ND	ND	170	170
	130	47,27	145	52,73	0	275
	205	32,39	428	67,61	0	633
	1 884	82,16	409	17,84	136	2429
	ND	ND	ND	ND	136	136
	1 386	88,62	178	11,38	0	1 564
	79	53,38	69	46,62	0	148
	419	72,12	162	27,88	0	581
	12390	90,08	1364	9,92	1568	15322
	ND	ND	ND	ND	1568	0
	1 826	89,77	208	10,23	0	2034
	3 546	93,27	256	6,73	0	3 802
	5 845	88,67	747	11,33	0	6 592
	1 173	88,46	153	11,54	0	1 326
Normandie	15256	83,97	2912	16,03	1874	20042
Ompl	361708	82,86	74796	17,14	0	436504

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.

1. Salariés qui n'ont pas été affectés à une région.